

LES CAHIERS DE L'INNOVATION

ÉDITION SPÉCIALE RSE

CAHPP
Conseil et Référence

14

Avril - Mai 2021



Edito

CAHPP a décidé voilà plus de 10 ans maintenant de favoriser une large expansion des critères favorables à une meilleure connaissance du développement durable pour en arriver, progressivement à l'ouverture de dossiers exemplaires sur l'adaptation de nos établissements à ce phénomène devenu à ce jour un concept beaucoup plus banalisé, même si la route est longue et semée d'embûches.

Nous avons réussi à convaincre des centaines d'établissements à monter dans notre train pour une progression des soins sans pour autant gaspiller.

Cela s'est vu avec l'analyse des consommations de CO², la mesure de l'Indice Vert dans la fabrication des produits, la publication d'expériences menées avec ou sans nous dans de

nombreuses structures... Enfin l'application de la RSE dont nous allons largement parler dans les Cahiers de l'Innovation.

Je souhaite que ce soit pour chacun de vous l'occasion de mesurer l'importance de ce sujet dans lequel, volontairement ou non, chacun de vous est déjà entré.

Prendre conscience de ces réalités est notre souhait et j'espère que ce sera aussi l'opportunité de travailler encore mieux ensemble.

Yvon Bertel-Venezia
PDG de CAHPP



UEHP

Paul Garassus, Président de l'UEHP

Go green

L'Union européenne de l'hospitalisation privée (UEHP) plébiscite une démarche de développement durable de l'hospitalisation privée européenne reposant sur une soutenabilité économique, sociale et environnementale des établissements de santé. Partage d'idées, promotion des bonnes pratiques du premier plan d'un nouveau bâtiment hospitalier aux projets de gestion des déchets, l'UEHP ne manque pas une occasion pour mobiliser les professionnels de santé à engager leurs établissements de santé dans une politique RSE.

« Le respect de l'environnement n'est pas une déclaration mais un fait à intégrer dans la vie de tous les jours, au domicile et surtout dans nos organisations. Des investissements spécifiques sont nécessaires, mais la satisfaction la plus importante est d'exprimer l'implication professionnelle des équipes hospitalières pour un même objectif durable : offrir les meilleurs services aux patients et protéger notre planète tout entière ! », Dr Paul Garassus, président de l'UEHP.

Visite rapide en Espagne et en Allemagne...



Hôpital Victoria Eugenia de Séville, hôpital de la Croix-Rouge espagnole, est hautement labellisé

L'Hôpital Victoria Eugenia est certifié ISO 9001, ISO 14001 puis a obtenu l'enregistrement EMAS – Eco management and audit scheme.

« Nous sommes conscients de l'impact que notre activité peut générer sur l'environnement en termes de génération de déchets, d'émissions, de rejets, etc. C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre en place une politique organisationnelle qui intègre les facteurs environnementaux comme partie intégrante de la gestion, avec des responsabilités, des objectifs et des buts clairement définis, des contrôles opérationnels, des formations du personnel et des systèmes de communication efficaces. Nous rendons publiques nos données environnementales chaque année : la quantité d'eau et d'énergie que l'hôpital consomme, la quantité d'émissions de CO₂ rejetées dans l'atmosphère, ainsi que la quantité de déchets générés par son activité, etc. », explique son directeur Antonio Montero.



En Allemagne, l'efficacité énergétique avant tout

Depuis 2001, l'association BUND e.V. (Friend of the earth Germany) développe le label des hôpitaux économes en énergie (Energie sparendes Krankenhaus Gütesiegel).

Les hôpitaux qui suivent le programme ont déjà économisé jusqu'à 600 millions d'euros en approvisionnement énergétique, évitant ainsi la production de 6 millions de tonnes de CO₂, sans aucune restriction des services de l'offre de soin, souvent même en augmentant le confort.

Deux hôpitaux privés font partie des 49 qui détiennent le label énergétique. La Luisenlinik Bad Dürkheim, dans le Bade-Wurtemberg témoigne d'une ambition constante de devenir plus durable. Malgré l'augmentation du nombre de lits, l'établissement a économisé 32,7 % supplémentaires d'émissions de CO₂ en sept ans. Dans le même temps, la consommation moyenne d'énergie a été réduite d'environ 155 à 70 kWh par mètre carré et par an, se rapprochant ainsi de la consommation d'énergie d'un ménage privé.

La clinique privée Schön à Munich Harlaching a suivi l'initiative KLIK créée par l'association BUND e.V et soutenue par le ministère fédéral de l'environnement, qui vise à former des gestionnaires du climat à l'hôpital afin d'améliorer les réductions des émissions de CO₂ d'au moins 10 %. La clinique Schön a installé une nouvelle centrale de cogénération, produisant une partie de l'électricité consommée par l'hôpital et permettant une réduction de sa consommation d'énergie de 1.625.000 kWh par an (en moyenne l'énergie nécessaire à 50 lits d'hôpital par an). Des éclairages LED, des adaptations de l'utilisation des équipements, la régulation des températures dans les salles informatiques, la réduction de la pression du système d'approvisionnement en gaz médicaux, etc. ont également permis de réaliser d'importantes économies d'énergie.



FHP

Marie-Claire Viez, responsable stratégie à la FHP

La stratégie des petits pas rapides...



En septembre dernier, le comité exécutif de la FHP a lancé une réflexion stratégique sur la transition écologique abordée sous l'angle plus général de la RSE, à la fois dans la continuité du Ségur de la santé et des propositions que nous avons faites, et également dans le cadre du plan de relance « France Relance ».

Nous sommes partis de plusieurs constats : le premier étant que la vocation première des établissements - c'est à dire soigner - correspond par essence à une démarche de développement durable. Le deuxième constat est que la crise que nous traversons actuellement est venue renforcer la participation et la mobilisation de l'hospitalisation privée dans les missions de soins au service de la population sur l'ensemble du territoire. Le troisième est que les établissements de santé sont pleinement concernés par les enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et économiques, parce que ce sont des acteurs de santé, des acteurs économiques implantés sur des territoires, des consommateurs d'énergie, d'eau, et des producteurs de déchets. Le quatrième constat est que les établissements de santé sont impactés et vont être impactés directement ou indirectement par un certain nombre de textes ou de plans, par exemple la loi Elan, qui fixent divers objectifs ou obligations en matière de développement durable.

Face à ces constats partagés, la FHP entend accompagner les 1 030 hôpitaux et cliniques privés dans la structuration de leur démarche RSE. L'objectif est clair : il s'agit de consolider l'engagement de la profession dans une démarche socialement responsable. Je précise 'consolider' parce que bon nombre d'établissements privés agissent déjà en ce sens mais à des niveaux de maturité différents. Nous notons que la majorité met en place des actions relevant d'un ou de deux volets spécifiques de la RSE notamment environnemental ou social. Les établissements ayant structuré une stratégie RSE intégrative et systémique sont moins nombreux. La FHP s'engage pour amplifier les actions éco responsables de la profession sur les quatre grands volets de la RSE : environnemental, social,

sociétal et économique. Les actions mises en œuvre viseront à acculturer les établissements aux différents enjeux auxquels ils doivent répondre dans une démarche dynamique, opérationnelle et pratique.

Concrètement, nous outillerons les 1 030 hôpitaux et cliniques privés pour leur permettre d'anticiper les échéances à venir et pour agir. De même, nous souhaitons poursuivre la promotion des actions mises en œuvre dans les établissements. Donner à voir ce qui se fait aujourd'hui, c'est donner envie aux autres établissements qui n'ont pas encore engagé une telle démarche à un niveau identique d'agir. L'objectif est de créer un effet d'entraînement, une dynamique forte sur ces sujets. Il nous importe de pas être dans une démarche culpabilisante mais bel et bien de porter des messages positifs : même des actions simples peuvent faire la différence.

La FHP s'appuiera sur son groupe de travail Développement durable, créé en 2016 et piloté par le Dr Joël Cliche. Ce groupe de travail, qui rassemble des responsables RSE des groupes nationaux, des établissements indépendants, des représentants des FHP régionales et les syndicats de spécialités, sera chargé de la mise en œuvre opérationnelle des différentes actions qui ont été validées par le comité exécutif de la FHP début avril.

CAHPP est membre du groupe de travail développement durable depuis sa création et nous apporte son regard sur ses sujets d'expertise.

La RSE est fédératrice. A cet égard, nous travaillons également avec les autres fédérations hospitalières. Nous avons récemment porté ensemble plusieurs propositions d'amendement dans le cadre du projet de loi Climat et résilience, dont une proposition de réduction du taux de TVA sur les travaux de rénovation énergétique dans les établissements de santé. Cette proposition d'amendement sera débattue à l'Assemblée nationale, ce qui est un signe très encourageant.

CAHPP : politique RSE « labellisée et récompensée »

Les achats représentent le principal poste des émissions de gaz à effet de serre d'un établissement de santé, loin devant les transports, l'énergie et les déchets. Il y a plus de 10 ans, pionnier, CAHPP décidait d'agir pour aider ses adhérents à réduire leur empreinte environnementale. CAHPP inaugurerait alors un service nouveau de développement durable qui a créé au fil des années, Trophées développement durable, Bourse CAHPP ou pas CAHPP, Indice Vert, autant d'outils pour embarquer ses parties prenantes dans une dynamique RSE. Une démarche au long cours : *« la RSE est un atout pour la transformation et le rassemblement, c'est un formidable levier de performance. Si l'on veut continuer à agir pour notre planète, il y a encore beaucoup à faire et beaucoup de convictions à partager. Le fruit du travail ne se révèle pas en un jour mais au fil des années en France et dans le monde. Nous ne travaillons pas pour nous mais pour nos enfants »*, rappelle Yvon Bertel-Venezia, président CAHPP, convaincu de la première heure.

Commencer par soi-même

Convaincu que l'exemplarité en matière de responsabilité sociale de l'entreprise se prouve au quotidien, CAHPP s'est engagée dans des démarches de certifications spécifiques au secteur des achats.

Depuis 2014, CAHPP a progressé dans la certification AFNOR – AFAQ Achats Responsables Focus RSE, pour atteindre le niveau « confirmé » (niveau 3 sur 4) en 2017. *« Dire son engagement c'est bien, s'en donner les moyens, c'est mieux. Nous sommes très satisfaits de cette dernière reconnaissance car le label est très exigeant. Nous avons déjà les yeux tournés vers le niveau supérieur, il est nécessaire de viser l'exemplarité pour nous-mêmes »*. Ainsi à chaque étape, des critères de choix RSE sont intégrés aux processus de décisions d'achats internes, aux conseils délivrés et aux démarches de référencements réalisées.

Depuis 2020, et dans le but de renforcer la transparence sur sa démarche RSE, CAHPP s'est engagée dans le label THQSE (Très Haute Qualité et Santé Environnementale) et a obtenu le niveau « argent ».

Basé sur les exigences demandées aux établissements sanitaires et médico-sociaux en matière de santé environnementale, le label THQSE garantit aux collaborateurs CAHPP et aux visiteurs un lieu de travail et des pratiques sains.

De plus, en 2018, CAHPP a reçu le Trophée argent de la 10^{ème} édition des Trophées du magazine Décision Achats, récompensé pour son engagement en direction des industriels et des établissements de santé adhérents. Enfin, en 2020, CAHPP a obtenu la médaille d'argent de la certification Ecovadis, portant sur les process et pratiques en matière d'environnement, de social & droits de l'homme, d'éthique et d'achats responsables. *« Ces récompenses sont de belles reconnaissances du travail et de l'engagement de nos collaborateurs, nos partenaires, nos adhérents et fournisseurs référencés CAHPP »*, souligne Isabelle Hamelin, directrice du développement CAHPP.



Zoom sur des résultats CAHPP

Le dernier bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) réalisé début 2021 montre les efforts parcourus par l'entreprise CAHPP. En effet, entre 2010 et 2020, CAHPP a réduit ses émissions de 50 %, passant de 173 teqCo² à 84 teqCo² émis sur l'année. Réduction des impressions papiers, flotte de véhicules hybrides, diffusion des éco-gestes auprès des collaborateurs sont autant d'actions qui ont permis à CAHPP de réduire son empreinte carbone. Ce résultat est sur la voie de l'objectif de réduction des émissions de GES fixé par la Commission Européenne de -55 % d'ici à 2030.

Par ailleurs, CAHPP a supprimé l'ensemble des produits d'entretien les plus impactants pour la santé et l'environnement, garantissant ainsi aux collaborateurs des conditions de travail saines. Ces conditions sont confirmées par une nette amélioration de la qualité de l'air intérieure dans les locaux analysée en février dernier.

Retrouvez toutes les réalisations RSE sur les réseaux sociaux CAHPP et sur le site internet, rubrique développement durable.

CAHPP renforce sa démarche d'Achats Responsables au service des établissements de santé.

Notre nouvelle politique RSE nous confie comme mission « d'éclairer les établissements de santé dans leur démarche responsable pour la santé d'aujourd'hui et de demain ». Engagés depuis 2010 dans une démarche de référencement et d'accompagnement responsable, nous souhaitons faire de la démarche achats responsables notre ligne de force, car elle correspond à notre cœur de métier historique.

Au quotidien, les équipes de CAHPP veillent à un accompagnement :

1 ECO-RESPONSABLE

L'Indice Vert évalue depuis 2012 les fournisseurs référencés selon des critères RSE. Il est ensuite affiché sur nos catalogues en ligne, en distinguant trois niveaux de performance : A, A+ et A++. C'est la première pierre d'une démarche d'achats responsable pour un établissement de santé.

2 PARTICIPATIF

L'accompagnement sur le terrain par nos responsables régionaux, les commissions nationales (SSR, Périnatalité, Handicap...) et nos programmes de formations sont le socle de l'écoute des adhérents.

3 ETHIQUE

Notre charte éthique et nos procédures de contrôle garantissent un référencement transparent et équitable. Nous formons continuellement nos collaborateurs à ces enjeux.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement des établissements, nous avons créé le diagnostic RSE CAHPP, qui permet de fixer avec l'établissement un plan d'action RSE détaillé, à la suite d'un diagnostic sur site. Cela permet d'éclairer les décisions de la structure de santé sur des thématiques comme l'énergie, la territorialité, la gestion des déchets ou encore la qualité de vie au travail, et de se mettre en conformité avec les nouveaux critères RSE de la certification HAS V2020.

Notre exemplarité en matière de responsabilité sociale de l'entreprise fait l'objet de contrôles annuels par des organismes tiers indépendants, garantissant la transparence de la démarche. Ainsi, nous sommes certifiés au niveau confirmé de l'AFAQ Focus RSE Achats Responsables par l'AFNOR, du label Argent de la certification THQSE, et niveau argent de l'évaluation Ecovadis.



L'audit RSE CAHPP : structurer la démarche RSE, donner du sens aux actions

Au cœur d'un parc de 30 hectares, le Pôle Bel Air de la Croix Rouge regroupe un Centre de médecine physique et de réadaptation (CMPR), un Centre d'accueil de jour et une Équipe mobile.

Arrivée il y a un an pour prendre la direction du pôle, Valérie Pelletier a choisi CAHPP pour accompagner le CMPR et les structures associées dans la mise en place d'une démarche active de RSE. « Il était important pour moi, et pour un établissement comme Bel Air qui prodigue du soin, de ne pas être nuisible à notre environnement. Un gros travail avait déjà été engagé sur la qualité de vie au travail et d'autres actions avaient été mises en œuvre sur le plan environnemental. Mais en nouant ce partenariat avec CAHPP, notre volonté était d'aller plus loin, d'inscrire ces actions dans une démarche plus large, à long terme et de leur donner une cohérence globale » précise-t-elle.

L'audit, réalisé début janvier, a couvert les 3 piliers : environnemental, sociétal et économique de la RSE, à travers 92 questions réparties en 10 thématiques. « La phase de diagnostic avec l'équipe, dont de nombreux chefs de services, a pris la forme d'un échange très agréable. Une approche conversationnelle enrichissante qui nous a permis, d'une part de lever le stress que certains pouvaient avoir lorsqu'on a commencé à parler 'd'audit', et également de révéler et valoriser les actions déjà engagées. »

La suite, est la mise en œuvre d'un plan d'action issu du rapport remis par CAHPP. « Ce qui ressort de cet audit c'est d'abord qu'il va falloir trouver un, ou plusieurs, pilotes pour mettre en place la démarche et pour que le projet prenne corps au sein de l'établissement. Notre frein principal est le temps, mais nous avons pris conscience qu'il était possible de faire appel à l'extérieur pour nous y aider. Car le rapport de CAHPP ne pointe pas seulement les actions à entreprendre, il nous oriente également vers des prestataires et nous donne des pistes concrètes pour mettre en place, tracer et valoriser les actions. »

Depuis janvier, une réelle dynamique collective s'est déjà enclenchée au sein de l'établissement, à travers notamment la mise en place d'une table de tri pour le self avec pesée des déchets, et un projet d'installation de panneaux solaires sur les abris du parking.

« Ce projet nous donne un nouveau souffle ! À nous maintenant de l'entretenir sur le long terme et de le transformer en automatismes pour que cette démarche s'inscrive véritablement dans notre vie de tous les jours. »





Au commencement, un diagnostic RSE

CAHPP propose à ses adhérents la réalisation d'un diagnostic RSE initial, afin d'une part, de mettre les établissements en conformité avec la certification HAS v2020, et d'autre part d'initier une démarche RSE qui apportera des opportunités en matière d'environnement, d'énergie, de gestion des déchets ou de qualité de vie au travail.

08

Le Diagnostic RSE
CAHPP

Méthode

CAHPP
Conseil et Référence

92 questions réparties en 10 thématiques

Engagement de la Direction
Gestion RH
Ethique des soins et des pratiques
Ancrage territorial
Reconnaissance et excellence
Restauration
Vigilance et précaution
Gestion environnementale
Prévention de la santé patient
Réalisation des services et soins



Réglementation et certification

Thématiques abordées :
Achats Responsables, Energie,
Déchets, Restauration, Ancrage
territorial, Biodiversité,
Certification HAS

08

Le Diagnostic RSE
CAHPP

Déroulé

CAHPP
Conseil et Référence

En amont



Recueil de documents

Afin de préparer l'audit, plusieurs documents vous sont demandés : liste de fournisseurs, Politique/charte interne, Plan d'actions RSE... ou tout document se rapportant à la RSE

Etape 01



1 journée d'audit sur site

10 thématiques RSE abordées et l'ensemble de la réglementation en vigueur.
Entretiens communs ou individuels avec la Direction, Achats, Qualité, Logistique / Maintenance, Restauration.
Visite du site

Etape 02



Restitution du Rapport et du Plan d'action

Sous un mois, le rapport d'audit et un plan d'action daté et chiffré vous sera présenté en visio. Ce moment d'échange permettra de modifier puis d'acter ce plan d'action.

Etape 03



2 suivis

2 suivis en visio sont programmés à la convenance de l'établissement, à +3, +6 mois ou +1an afin d'évaluer l'état d'avancement du plan d'action.



Villard Médical - Lauréat de l'Indice Vert 2020

Villard Médical, concepteur et fabricant de solutions hospitalières 100 % françaises, arrive en tête du classement Indice Vert 2020. Une belle récompense pour la PME Sarthoise qui intègre depuis toujours l'environnement dans son savoir-faire et participe depuis 5 ans au dispositif dans une démarche d'amélioration continue.

« Limiter notre empreinte écologique a toujours été une priorité », explique Thomas Busson, responsable marketing. « Et dans cette démarche, notre management environnemental et qualité a véritablement passé un cap en 2017, après la construction de notre nouveau site de production. L'arrivée dans ce nouveau bâtiment entièrement pensé et construit pour respecter les normes environnementales et sociales nous a donné un nouvel élan et permis de participer pour la première fois au dispositif Indice Vert de CAHPP. »

Fort d'une charte environnementale formalisée depuis 20 ans, d'une certification ISO 9001 depuis 2008 et d'une politique d'achat ancrée localement, Villard Médical a su s'engager véritablement dans la démarche et faire progresser son Indice Vert, années après années.

« CAHPP est la seule centrale d'achat à avoir mis en place ce type de dispositif de manière certifiée et normative. Cette évaluation sur preuves nous a poussé à enrichir et faire évoluer notre base documentaire, à revoir nos indicateurs, en intégrer de nouveaux, les améliorer, et à apporter d'autres éléments auxquels nous n'avions pas répondu. »

En 5 ans, le score de la société est passé de 50 à 97,8/100, la propulsant sur la première marche du podium 2020, devant les 314 autres entreprises évaluées. Et Villard ne compte pas s'arrêter là.

« Nous sommes très fiers et en même temps surpris que notre PME devance de grands groupes. Cela nous motive aussi pour continuer. Que les résultats soient positifs ou négatifs, ils nous encourageront toujours à nous améliorer. Car chez Villard nous avons un principe : Ce que l'on fait aujourd'hui, c'est bien. Mais ce que l'on fera demain sera mieux... pour nos clients, pour nos fournisseurs et pour nos salariés. »



Alain De Carvalho, chef du service biomédical CAHPP : « je suis fier des progrès en responsabilité sociale de l'entreprise accomplis par Villard Médical. Villard est un partenaire historique de CAHPP. Fabricant français dans la Sarthe, cette société possède ses propres ateliers de tôlerie, soudure, peinture et montage. Toujours en recherche d'innovation, Villard accompagne les établissements de santé « clé en main ». Ce résultat traduit un véritable engagement de la direction pour diffuser les principes fondamentaux de la RSE dans l'entreprise, pour réduire l'empreinte environnementale des activités en favorisant l'éco-conception et la diminution de l'empreinte carbone, ou encore pour garantir aux collaborateurs des conditions de travail optimales. »



Indice Vert CAHPP : + 80 % de taux de réponse

La 8^{ème} édition de l'évaluation Indice Vert CAHPP a de nouveau révélé l'importance accordée par les fournisseurs référencés à ce questionnaire RSE. L'Indice Vert CAHPP permet avant tout aux établissements sanitaires et médico-sociaux de s'assurer de la bonne gouvernance et de la maîtrise de l'empreinte environnementale des fournisseurs référencés. C'est donc un véritable moyen de maîtriser sa politique d'achats internes, en initiant une démarche « achats responsables » au travers de ce critère RSE.

L'Indice Vert CAHPP, c'est aussi un benchmark RSE pour les fournisseurs en santé. Chaque année, CAHPP note à la fois une progression dans la qualité des réponses obtenues et également dans le nombre d'entreprises qui se confrontent à l'outil RSE. Ainsi, entre 2012 et 2020, le taux de réponse des fournisseurs et prestataires référencés a augmenté de 80 %. Les efforts sont maintenus pour atteindre à terme un taux de réponse de 100 %.

Pour rappel, l'Indice Vert aborde les questions centrales des normes RSE et développement durable de référence : gouvernance de l'organisation, politique d'achats, éco-conception des produits, gestion des déchets, environnement... Les questionnaires sont adaptés à chaque marché, afin de se rapprocher au plus près des enjeux des fournisseurs, qu'ils soient spécialistes de la restauration, des dispositifs médicaux ou des prestations de services.

L'Indice Vert évolue

Dans le cadre de la démarche Achats Responsables, validée par l'obtention de la certification AFAQ Achats Responsables Focus RSE de l'AFNOR niveau confirmé, nous améliorons en permanence nos processus de référencement. Ainsi, nous mettons en place une nouvelle stratégie RSE visant à garantir aux établissements de santé l'analyse préliminaire sur des critères RSE des référencements CAHPP.

Notre engagement est aussi celui d'apporter toujours plus de transparence aux référencements CAHPP et in fine d'accroître le choix des établissements dans leurs politiques d'achats. Car, finalement, ce sont le bien-être et la santé du patient et des visiteurs des établissements qui nous importent. C'est pourquoi, à partir de 2021, le label Indice Vert obtenu par un fournisseur sera valable sur la totalité de la durée du marché, afin d'offrir plus de visibilité à nos adhérents sur l'adéquation entre le niveau RSE de l'entreprise et les produits qu'elle propose. Nous tiendrons informées nos parties prenantes des évolutions de notre stratégie de référencement prochainement.

Dylan Colas, chargé RSE CAHPP
developpement-durable@cahpp.fr



Omedit Île-de-France, pionnier en développement durable

Les Omedit (Observatoire du médicament, des dispositifs médicaux et des innovations thérapeutiques) participent à la déclinaison régionale des politiques nationales de promotion et de bon usage des médicaments et dispositifs médicaux afin de garantir la qualité et la sécurité des soins. Dans chacune des régions, les Omedit, structures d'appui, d'évaluation et d'expertise scientifique indépendante, sont placés à l'interface entre les établissements de santé et les ARS (Agence régionale de la santé).

« J'ai commencé à l'Omedit il y a maintenant 5 ans. Interne à l'époque, je venais de soutenir ma thèse sur la valorisation des métaux précieux contenus dans les cathéters d'électro-physiologie. L'Omedit Île-de-France, de par ses missions, m'a permis de concilier les enjeux de qualité et sécurité des soins et ceux portés par le développement durable. Les finalités sont convergentes », raconte Léa Boissinot, pharmacien.

En effet, l'Omedit Île-de-France est pionnier en développement durable au sein du réseau des Omedit et a inscrit une politique RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) à son programme de travail. Il souhaite sensibiliser, informer et former « Dès 2017, l'Omedit Île-de-France a proposé, conjointement avec la Faculté de Pharmacie de Paris et l'AP-HP (Assistance Publique des Hôpitaux de Paris), aux établissements de santé la première journée régionale sur l'empreinte environnementale des produits de santé. Cette action de sensibilisation a rassemblé près de 181 participants représentant de nombreux corps de métier : des pharmaciens et préparateurs en pharmacie, des infirmiers, des médecins, mais aussi des cadres de santé, des responsables qualité, des patients, des directeurs, des universitaires etc. » CAHPP engagée historiquement intervenait lors d'une table ronde.

La seconde journée prévue en juin 2020 a été annulée du fait de la crise sanitaire. C'est pourquoi, l'Omedit Île-de-France a décidé de créer une newsletter trimestrielle : La Minute Durable dont le premier numéro sur le thème des « achats durables et produits de santé » vient de paraître en mars. « La politique d'achat est au cœur de toute la démarche, c'est le premier pas. Afin d'inciter le lecteur à agir nous proposons aussi une check list « ma stratégie Achats durables – une vision à 360° » qui s'adresse aux acteurs participants aux achats. Cet outil de sensibilisation permet d'évaluer la prise en compte du développement durable dans ses achats aux étapes de gouvernance, de veille stratégique et définition du besoin et de rédaction du cahier des charges En ce sens, l'indice vert déployé par CAHPP est aidant. »

Les thématiques à aborder dans les prochains numéros ne manquent pas : gestion des déchets et des effluents, perturbateurs endocriniens, gaz halogénés, actions au sein de maternités, de blocs opératoires, etc. « Le développement durable est transversal et systémique. Il existe de plus en plus d'études qui documentent ces thèmes et nous donnent des pistes de réflexion et d'actions sur l'impact des produits de santé. »

Enfin, le Pr Pascal Paubel, professeur à l'Université de Paris a proposé à l'Omedit Île-de-France de former les étudiants en DU Organisation, Gestion et Achats Hospitaliers à la Faculté de Pharmacie de Paris sur le développement durable. En 2017, 3 heures de cours étaient dispensées par Léa Boissinot et Patricia Le Gonidec, coordinatrice et l'OMEDIT Ile-de-France, et depuis 2 ans, 6 heures de cours sont désormais proposées. « Il est primordial de sensibiliser les étudiants. Il s'agit d'un prérequis pour initier des changements, agir durablement dans les établissements de santé et contribuer à la maîtrise des risques environnementaux, sociaux, économiques et sanitaires. », conclut Léa Boissinot.



CAHPP : un dispositif gagnant

Informé, formé, agir

En appui des établissements de santé

CAHPP organise des sessions webinars sur les enjeux de responsabilité sociale de l'entreprise poursuivant un double objectif, venir en appui des établissements de santé adhérents engagés, ou souhaitant s'engager dans une politique RSE, favoriser les partages d'expériences entre pairs.

Une attente forte : une cinquantaine de professionnels de santé se connecte chaque mois pour suivre ces webinars thématiques et opérationnels et plébiscite ces rendez-vous avec un taux de satisfaction générale de 4.52/5 et de satisfaction de la qualité des interventions de 4.38/5. Des moments privilégiés à ne pas manquer !

En appui des fournisseurs

Réussir des achats durables implique que les intérêts des maillons de la chaîne des achats soient alignés : ceux des établissements acheteurs, des fournisseurs et prestataires de service, favorisés par l'impulsion donnée par CAHPP. L'Indice Vert CAHPP, outil inédit sur le marché, permet aux acheteurs en toute connaissance d'optimiser leurs achats, et aux fournisseurs d'afficher en toute transparence leurs engagements en termes de RSE. Dans une démarche d'amélioration continue, CAHPP anime des « Ateliers RSE Fournisseurs » à destination des fournisseurs et prestataires référencés CAHPP pour travailler chaque mois sur une question de l'Indice Vert. Les participants peuvent ainsi progresser dans la qualité de leurs réponses mais surtout dans l'amélioration de leurs pratiques RSE. In fine, un bénéfice réel pour les établissements.

Des « tables rondes » avec toutes les parties prenantes

Pour compléter le dispositif, CAHPP anime les « Tables Rondes de l'Economie Circulaire », moments d'échange autour des enjeux RSE de demain : réemploi, revalorisation et recyclage, etc. Sont invités également des établissements, des entreprises et organisations innovantes que CAHPP a identifié au fil de sa veille et de ses investigations. « *Nous souhaitons avoir un temps d'avance sur les réglementations, innovations, tendances de demain. C'est le rôle de veille de CAHPP. Pouvoir anticiper est un avantage que CAHPP souhaite offrir aux managers* », déclare Isabelle Hamelin, directrice du développement CAHPP.

Établissements adhérents, fournisseurs référencés CAHPP, inscrivez-vous : seminaire@cahpp.fr



Vous nous dites...

« Cette séance était très enrichissante, mais trop courte hélas vu la qualité des intervenants. »

« Formation sur les risques chimiques très intéressant. Interlocutrice au top ! »

« Toujours utile et incontournable »

« Merci à tous, pour votre travail de qualité et je vous l'avoue qui me stimule encore plus.....dans ce combat permanent.....pas toujours compris.... »

Rappel du programme passé et à venir :

	RDV RSE	ATELIER RSE
21 janvier 2021	La prévention des risques chimiques	Les migrations contenu/contenant
11 février 2021	La Déclaration de Performance extra-financière (DPEF)	La DPEF – construire des objectifs et indicateurs pertinents
11 mars 2021	Prévention des expositions aux champs magnétiques	La conception de gammes moins impactante pour la santé et l'environnement
7 avril 2021	La santé environnementale	Les actions sociales notables
19 mai 2021	Les critères RSE de la Certification HAS v2020	La nouvelle certification HAS v2020 : implications RSE pour les fournisseurs
23 juin 2021	Les achats responsables	La construction d'une procédure d'achats responsables
20 juillet 2021	Les certification EMAS, ISO 14001, ISO 26000 et THQSE	Les certifications environnementales
15 septembre 2021	Les sociétés et territoires à mission	L'optimisation des livraisons et l'impact Co ²
21 octobre 2021	A définir	A définir

Les replay de ces sessions sont disponibles sur la chaîne YouTube CAHPP.

CAHPP et GE HEALTHCARE s'associent pour l'économie circulaire

Promouvoir et aider les initiatives d'économie circulaire dans le secteur hospitalier et les territoires s'inscrit naturellement dans la politique RSE de CAHPP. Ainsi, CAHPP soutient la démarche écoresponsable de GE Healthcare visant à développer une filière de tri spécifique aux résidus d'iodes des produits de contraste. L'iode est une ressource non renouvelable et son émission dans la nature doit être minimisée.

GE Healthcare, en tant que premier fabricant et fournisseur mondial d'agents de contrastes iodés, s'engage à suivre ses produits tout au long du cycle de vie : de l'achat des matières premières, puis de la fabrication, jusqu'à la distribution, et enfin, en mettant en place aujourd'hui un système simple de retour et de recyclage des produits de contraste iodés non utilisés après leur ouverture. Ce programme utilise les canaux de distribution déjà existants. « Au lieu de jeter les résidus d'iode, les manipulateurs les collectent dans une bonbonne. Quand elle est pleine, nous la récupérons et nous l'envoyons dans une usine

de retraitement à Lindesnes (Norvège) », explique la société. En bout de chaîne, l'iode recyclée est à nouveau intégrée dans les produits de contraste GE.

Ce dispositif est proposé gratuitement aux établissements adhérents CAHPP.

« Nous souhaitons favoriser la circularité de l'économie. Dans le secteur de la santé, beaucoup de filières de revalorisation restent encore à créer. C'est pourquoi nous avons mis en place un groupe de travail sur la valorisation du verre médicamenteux, en associant des laboratoires pharmaceutiques, des établissements sanitaires et des prestataires de gestion des déchets », annonce Dylan Colas, Chargé RSE CAHPP.

Plus d'informations sur ces projets :
developpement-durable@cahpp.fr

CAHPP et le C2DS : une longue histoire

En 2006, le Comité pour le développement durable en santé naissant organisait sa première « agora », un séminaire annuel qui rassemblait alors la cinquantaine d'établissements de santé pionniers en France. CAHPP était présent. Depuis, ces deux organisations ne se sont jamais quittées.

« CAHPP est un partenaire historique du C2DS. Nous avons immédiatement identifié que les achats étaient une clé d'une démarche de développement durable, et CAHPP de son côté avait perçu très tôt qu'une demande de changement pointait », se rappelle François Mourgues, président du C2DS.

Les sujets de travail n'ont pas manqué : une acculturation de part et d'autre du monde de l'industrie et de celui d'un développement durable, une meilleure compréhension des besoins actuels et futurs des établissements, la recherche de solutions. Il s'agissait de sortir des sentiers battus et d'oser ! « Il y a 12 ans, quand nous avons décidé de créer un service de développement durable à CAHPP dans des conditions difficiles, personne n'y croyait. Un travail considérable a été fait depuis et nos interlocuteurs sont aujourd'hui davantage convaincus. Si l'on veut continuer à agir pour notre planète, il y a encore beaucoup à faire et beaucoup de convictions à partager. Le fruit du travail ne se révèle pas en un jour mais au fil des années en France, en Europe et dans le monde. Nous ne travaillons pas pour nous mais pour nos enfants », pose Yvon Bertel-Venezia, PDG CAHPP.

En 2015, lorsque le C2DS cherchait un financement pour produire un nouveau Guide des pratiques vertueuses, intitulé pour l'occasion « L'hôpital agit pour le climat » et prendre la parole dans le cadre de l'Accord de Paris à la COP 21, CAHPP a répondu présent au titre de partenaire exclusif de cette publication.

En 2021, le C2DS lance la Convention hospitalière pour le climat, CAHPP est à ses côtés, avec un temps d'avance. La réglementation (BEGES scope 1 et 2) oblige les établissements de santé à mesurer les gaz à effet de serre émis par l'énergie et les transports qui ne représentent qu'environ 30 % des émissions totales, quand mesurer ceux émis par les achats, qui représentent

55 %, est optionnel. Kit de communication, série de speed-dating avec les établissements adhérents, les médias, les parlementaires, une campagne de sensibilisation à la décarbonation du secteur est lancée.

Les achats sont bien le fil rouge d'une politique RSE et celui de la décarbonation du secteur sanitaire et médico-social. Les deux partenaires ne sont pas près de se séparer.

